

# Table analytique

## Volume n°26

Date	Description	Pages
	Séminaire 1764	
05/01/1764	MM. Manach, Le Loutre et Girard à Mgr Christophe de Beaumont du Repaire, Archevêque de Paris. Expliquant que les Directeurs du séminaire des Missions Étrangères de Paris et les missionnaires ne font qu'un seul corps et que les Directeurs du séminaire des Missions Étrangères de Paris sont cause des difficultés actuelles.	1
12/01/1764	Mgr Christophe de Beaumont du Repaire, Archevêque de Paris à M. Manach. Ne cherche qu'à rétablir la bonne intelligence entre les Directeurs du séminaire des Missions Étrangères de Paris et les missionnaires.	7
12/01/1764	Affaire MM. Manach et Girard.	11
05/01/1764	MM. Manach, Le Loutre et Girard à Mgr Christophe de Beaumont du Repaire, Archevêque de Paris. Expliquant que les Directeurs du séminaire des Missions Étrangères de Paris et les missionnaires ne font qu'un seul corps et que les Directeurs du séminaire des Missions Étrangères de Paris sont cause des difficultés actuelles. (double)	13
12/01/1764	Mgr Christophe de Beaumont du Repaire, Archevêque de Paris à M. Manach. Ne cherche qu'à rétablir la bonne intelligence entre les Directeurs du séminaire des Missions Étrangères de Paris et les missionnaires. (double)	18
12/01/1764	M. Manach à M. Pierron, procureur au Parlement. Lui demande à combien les directeurs du séminaire des Missions Étrangères de Paris sont condamnés vis-à-vis d'eux.	21
12/01/1764	MM. Manach, Girard et Le Loutre au Parlement. Afin qu'ils soient payés par les Directeurs du séminaire des Missions Étrangères de Paris de la somme à laquelle ces derniers ont été condamnés.	27
15/11/1763	M. Prestart, supérieur du séminaire de Québec, à M. Manach. Loue son mémoire mais ne lui enverra aucune procuration. (copie)	29
30/01/1764	M. Darragon à M. Mathon. Maladie de M. Mathon. Sur les troubles dans les missions, persécutions en Chine et division en Cochinchine et au Cambodge. Détails sur la famille de M. Mathon. p. 35. Action des Évêques lors de la suppression des Jésuites.	33
31/01/1764	Affaire MM. Manach et Girard.	37
1764	Affaire MM. Manach et Girard.	39
15/04/1764	Mgr Pierre-Herman Dosquet, ancien évêque de Québec, aux Vicaires Apostoliques et aux missionnaires de la Chine et des Indes. Plaintes contre les Directeurs du séminaire des Missions Étrangères de Paris. Justice des procès qu'on leur fait. Ne pas séparer la cause des missions de Chine de celle des missions du Canada.	41
17/04/1764	Affaire MM. Manach et Girard.	45
10/05/1764	Affaire MM. Manach et Girard.	47
1764	M. Joly de Fleury, avocat général, M. Mey, avocat, M. Bernard, procureur. Mémoire pour les supérieurs et directeurs du séminaire des Missions Étrangères de Paris contre les Sieurs Girard et Manach et les	51

	Sieur Le Loutre et Davoust. Détails sur l'originaire du séminaire de Paris. 1° élection de M. de Meur au mois de mai 1664. p. 56. Union du séminaire de Québec au séminaire des Missions Étrangères de Paris, texte du décret. p. 58. Union du séminaire de Siam au séminaire des Missions Étrangères de Paris (une partie du texte). p. 61. Résumé de quelques points du règlement de 1716. Résumé du procès par Mgr Enjobert de Martiliat. p. 65. Résumé des plaintes de MM Manach, Girard contre le séminaire des Missions Étrangères de Paris et leur peu de fondement. Différences entre la situation des Missionnaires de l'Acadie et ceux de Chine vis-à-vis du séminaire des Missions Étrangères de Paris. p. 107.	
20/03/1764	Consultation de MM. Lherminier, Cellier, Delamonnoye et Gerbier. Affirme les droits des Directeurs du séminaire des Missions Étrangères de Paris contre MM. Manach et Girard.	109
15/01/1750	Consultation de MM. de Hericourt et Le Merre touchant les prétentions des Évêques français, Vicaires Apostoliques dans les Indes Orientales, et leurs missionnaires, sur le Séminaire des Missions Étrangères de Paris établi à Paris. Déclare que les vicaires Apostoliques n'ont aucun droit sur le Séminaire des Missions Étrangères de Paris et que toutes leurs prétentions sont dénuées de fondement.	111
02/08/1751	Jugement des commissaires généraux entre les Évêques, Vicaires Apostoliques français et leurs missionnaires dans les royaumes de Chine, Tonquin, Cochinchine et Siam et les Supérieurs et Directeurs du séminaire des Missions Étrangères de Paris. Donnant raison aux Directeurs du séminaire des Missions Étrangères de Paris.	117
1761-1764	Divers extraits de lettres qui démontrent que le P. François Hermoza, franciscain, a concouru à l'expulsion de M. Nicolas Lidur, missionnaire apostolique indien de l'église de Thonol (Cambodge). * 24/10/1761 de M. Hermoza à M. Piguel. * 28/03/1762 de M. Hermoza à M. Piguel. * 02/04/1762 de M. Lidur à M. Piguel. * 05/04/1762 de M. Lidur à M. Piguel. * 14/05/1762 de M. Piguel aux franciscains. * 06/07/1762 de M. Hermoza à M. Piguel. 19/09/1762 : prise de possession de l'église de Thonol par le P. Hermoza. * 10/04/1764 : certificat du P. Hyacintho Simoens, vicaire de l'église de Thonol. * du P. Hyacintho Simoens à Mgr Piguel	121
05/1764	Exploit pour M. Manach et M. Girard contre les directeurs du séminaire des Missions Étrangères de Paris.	133
06/06/1764	Affaire MM. Manach et Girard.	135
08/06/1764	Mgr Pierre-Herman Dosquet, ancien évêque de Québec et ancien directeur du séminaire des Missions Étrangères de Paris, au Parlement en la Grande chambre. Déclare que le séminaire des Missions Étrangères de Paris et les missions ne font qu'un seul corps et demande que les règlements de 1716 soient « déclarés abusifs ».	137
23/07/1764	Consultation par MM. Bontoux et Doillot déclarant 1° que M. Davoust provicaire du Tong-king est fondé à prendre la voie de la requête civile contre les Directeurs du séminaire des Missions Étrangères de Paris. 2° que Mgr Enjobert de Martiliat ne le pouvait faute de pouvoirs spéciaux. 3° que dans le jugement contre Mgr Enjobert de Martiliat, il y a défaut de forme.	141

23/07/1764	Acte par lequel Mgrs Néez, Brigot et M. Davoust se joignent à MM. Manach et Girard dans leur appel contre les Directeurs du séminaire des Missions Étrangères de Paris. Résumé des réformes que demandent MM. Manach et Girard au sujet du règlement du séminaire des Missions Étrangères de Paris.	145
24/07/1764	M. Aumont. Procuration en blanc.	149
26/07/1764	Acte par lequel Mgrs Néez, Brigot et M. Davoust se joignent à MM. Manach, Girard et Le Loutre dans leur appel comme d'abus contre le séminaire des Missions Étrangères de Paris. Résumé des réformes que demandent MM Manach, Girard et Le Loutre.	153
26/07/1764	Affaire MM. Manach et Girard.	173
27/07/1764	Affaire MM. Manach et Girard.	175
08/08/1764	Affaire MM. Manach et Girard.	177
09/08/1764	Affaire MM. Manach et Girard.	179
09/08/1764	Affaire MM. Manach et Girard.	181
11/08/1764	Affaire MM. Manach et Girard.	183
14/08/1764	Protestation des Directeurs du séminaire des Missions Étrangères de Paris contre les accusations portées contre eux dans le mémoire de MM. Manach, Girard et Le Loutre.	185
21/08/1764	Affaire MM. Manach et Girard.	187
28/08/1764	Affaire MM. Manach et Girard.	189
29/08/1764	Affaire MM. Manach et Girard.	191
30/08/1764	Requête de MM. Manach, Girard et Le Loutre demandant d'assujettir appel comme d'abus contre les Directeurs du séminaire des Missions Étrangères de Paris sans que ces derniers puissent opposer le jugement porté contre Mgr Enjobert de Martiliat.	197
30/08/1764	Déclaration de M. Pierron, procureur au Parlement, donnant copie d'actes relatifs au procès à M. Bernard, procureur des Directeurs du séminaire des Missions Étrangères de Paris.	205
01/09/1764	Affaire MM. Manach et Girard.	207
06/09/1764	Requête de MM. Manach, Girard et Le Loutre au Parlement en la Grande Chambre et au nom de Mgrs Néez, Piguel, Dosquet, MM. Davoust et Aumont. Demandent d'interjeter appel comme d'abus contre les Directeurs du séminaire des Missions Étrangères de Paris afin que les Règlements de 1716 soient déclarés abusifs et qu'il leur soit ordonné de faire de nouveaux règlements.	209
06/09/1764	Affaire MM. Manach et Girard.	233
06/09/1764	Arrêt rendu par le Parlement par lequel MM. Manach et Girard se sont déboutés de leur appel comme d'abus et déclare que les Directeurs du séminaire des Missions Étrangères de Paris sont administrateurs des biens du séminaire des Missions Étrangères de Paris et des Missions, et qu'ils doivent à la subsistance de tous les missionnaires en Mission ou en Europe.	235
06/09/1764	Affaire MM. Manach et Girard.	239
06/09/1764	Dispositif de l'arrêt du Parlement du 6 septembre 1764 rendu contre les missionnaires des Missions Étrangères de Paris.	241
06/09/1764	Affaire MM. Manach et Girard.	255
09/05/1763	Mgr Christophe de Beaumont du Repaire, Archevêque de Paris, à MM. Davoust et Manach. Dit qu'il lui faut entendre les raisons des directeurs du séminaire des Missions Étrangères de Paris contre leurs réclamations et que ces réclamations devront être bien motivés.	257
27/12/1763	Mgr Christophe de Beaumont du Repaire, Archevêque de Paris, à MM. Davoust et Manach. Il ne faut demander aux Directeurs du	257

	séminaire des Missions Étrangères de Paris que ce qu'il est strictement nécessaire et non vouloir les dépouiller de tout droit.	
12/01/1764	Mgr Christophe de Beaumont du Repaire, Archevêque de Paris, à M. Manach. Désire connaître à fond les causes de la contestation sera impartial dans son jugement.	258
09/08/1764 à la Trappe	Mgr Christophe de Beaumont du Repaire, Archevêque de Paris, à MM. Le Loutre, Davoust, Manach. Il lui semble qu'ils ont porté trop loin leurs demandes.	259
26/09/1764 à la Trappe	Mgr Christophe de Beaumont du Repaire, Archevêque de Paris, à Mgr Pierre-Herman Dosquet. A reçu son mémoire « S'est intéressé en faveur des Directeurs du séminaire des Missions Étrangères de Paris ».	259
1764	M. X à M. Y. Il ne cherche que le bien de l'œuvre. Désire savoir : 1° Si les rentes viagères données aux Directeurs du séminaire des Missions Étrangères de Paris, et dont le capital est pris sur les épargnes de l'œuvre sont légitimes. 2° Si ceux en faveur desquels elles sont faites peuvent les garder.	261
1764	Abus nés de la division des deux manses. Celle des Missions et celle du Séminaire des Missions Étrangères de Paris. Deux abus principaux. 1° Les Directeurs du Séminaire des Missions Étrangères de Paris, maîtres des expressions à titre gratuit en ont détourné plusieurs au profit de leur monde propre au préjudice de celle des Missions. 2° Les charges des actes d'acquisitions faites pour le séminaire de Paris ont été payées sur les biens des Missions.	269
1764	Mémoire pour le Duc Étienne-François de Choiseul-Beaupré-Stainville. Contre les Directeurs du séminaire des Missions Étrangères de Paris. Plaintes – Accusateurs. Raisons pour lesquelles Mgr Enjobert de Martiliat a perdu le procès contre les Directeurs du séminaire des Missions Étrangères de Paris.	277
Vers 1760	Mémoire pour les missionnaires du séminaire des Missions Étrangères de Paris. Appel contre le règlement de 1716, approuvé par le cardinal Louis-Antoine de Noailles, par M. Manach, Girard. Détails des abus qui légitime le règlement de 1716. p. 282	281
Vers 1766	Mémoire pour les missionnaires contre les Directeurs du séminaire des Missions Étrangères de Paris. Raisons pour lesquelles MM. Manach et Girard protestent contre les agissements et les prétentions des directeurs du séminaire des Missions Étrangères de Paris. Ils demandent que leur cause soit discutée à la Grande Chambre du Parlement où leurs règlements doivent être homologués. Énumération des pays d'Amérique où travaillent les missionnaires envoyés par le séminaire des Missions Étrangères de Paris.	297
Vers 1760 ?	Au Procureur général. Mémoire pour les missionnaires du séminaire des Missions Étrangères de Paris par MM. Manach et Girard contre les Directeurs du séminaire des Missions Étrangères de Paris et le règlement de 1716.	309
1764	M. Mareschal à M. Pierron, procureur au Parlement. Qu'il fasse ajouter le nom de M. Mareschal en tant que représentant de Mgr Pierre-Herman Dosquet, ancien évêque de Québec pour la cause des missionnaires qui se plaide.	315
1764	M. Le Pelletier de Saint-Fargeau, avocat général, M. Bontoux, avocat, M. Pierron, procureur au Parlement. Mémoire des Missions Étrangères de Paris. En faveur des MM. Girard, Manach et Le Loutre, missionnaires du séminaire des Missions Étrangères de Paris dans les Indes Occidentales appelants comme d'abus contre les Supérieurs et Directeurs du séminaire des Missions Étrangères de Paris. Raisons de ce procès. Plaintes contre les Directeurs du séminaire des Missions	317

	<p>Étrangères de Paris. Résumé des faits relatifs à l'établissement du séminaire des Missions Étrangères de Paris. p. 323. Au règlement de 1700, à celui de 1716. Détails sur M. Le Loutre. p. 347. Détails sur MM. Girard et Manach. p. 348. Résumé du procès de Mgr Enjobert de Martiliat. p. 354. Arrêt du 9 décembre 1763 ordonnant aux Directeurs du séminaire des Missions Étrangères de Paris de donner la subsistance à MM. Manach, Girard. p. 359. Le mémoire donne ensuite sous le nom de moyens d'abus les raisons qui peuvent faire casser le règlement de 1716.</p> <p>1° moyen d'abus général : incapacité des Directeurs du séminaire des Missions Étrangères de Paris pour rédiger et présenter le règlement de 1716. p. 362.</p> <p>2° moyen général d'abus. Incompétence de Mgr Christophe de Beaumont du Repaire, Archevêque de Paris. p. 367.</p> <p>1° moyen d'abus particulier. Division des manses. p. 374.</p> <p>2° moyen d'abus particulier. Exclusion des missionnaires. p. 383.</p> <p>Considérations tendant à prouver que les Directeurs du séminaire des Missions Étrangères de Paris qui n'ont pas été missionnaires et ne connaissent pas les missions ne peuvent être Directeurs du séminaire des Missions Étrangères de Paris. Demande de revenir au règlement de 1702. p. 407. Système des Directeurs du Séminaire des Missions Étrangères de Paris prétendant qu'ils sont les procureurs des Missions pour l'envoi de prêtres et d'argent mais les propriétaires du Séminaire. p. 415. Objections particulières des Directeurs du Séminaire des Missions Étrangères de Paris et réputation de ces objections. 1° La Société préexistante qui liait MM. Gazil de la Bernardière, Poitevin et les vicaires Apostoliques existait réellement. 2° Sur la qualité des mandataires. p. 423.</p>	
1764	<p>Conclusions motivées. M. Bontoux, avocat de MM. Jacques Girard et Jean Manach appelants comme d'abus et M. Jean Louis Le Loutre intervenant. M. Doillot avocat de Mgrs Louis Néez, évêque de Céomanie, vicaire apostolique du Tong-king, Pierre Brigot, vicaire apostolique du Siam, Guillaume Piguel, vicaire apostolique de Cochinchine et M. Davoust ; tous intervenants contre les Sieurs Lalane, Burguerieu, Dufau et consorts ; supérieurs et directeurs du séminaire des Missions Étrangères de Paris.</p>	471
1764	<p>MM. Segulier, avocat général, Mareschal, procureur. Observations pour Mgr Dosquet, ancien évêque de Québec, le plus ancien directeur du séminaire des Missions Étrangères de Paris, ancien procureur général des missions et vicaire apostolique. Défendeur intervenant et demandeur, contre les supérieurs et directeurs dudit séminaire intimés et défenseurs. Mgrs les évêques et vicaires apostoliques du Tong-king et des Indes intervenants et adhérents à l'appel comme d'abus et MM. Girard et Manach, missionnaires dudit séminaire des Missions Étrangères de Paris appelants comme d'abus demandeurs et défenseurs. Mgr Dosquet prouve d'abord qu'il est directeur du séminaire des Missions Étrangères de Paris et que sa qualité d'évêque de Québec ne lui fait pas perdre ce titre, déclare qu'entre les Missions et le séminaire il y a une unité de corps et indivisibilité de biens.</p> <p>Raisons pour lesquelles Mgr Dosquet est nommé directeur du séminaire des Missions Étrangères de Paris. p. 501. Difficultés entre Mgr Dosquet et les directeurs du séminaire des Missions Étrangères de Paris.</p>	479

1764	MM. Segulier, avocat général, Gerbier, avocat. Précis pour les supérieurs et directeurs du séminaire des Missions Étrangères de Paris contre les sieurs Girard, Manach et les intervenants.	511
1764	M. Bernard, procureur. Copie des conclusions des supérieurs et directeurs du séminaire des Missions Étrangères de Paris demandant de déclarer contre MM. Manach, Girard, Le Loutre et Davoust qu'il n'y a pas d'abus dans les règlements de 1716.	520
1764	M. Bernard, procureur. Les Directeurs du séminaire des Missions Étrangères de Paris aux Nosseigneurs de Parlement en la Grande Chambre pour déférer à la cour les injures contenues dans le mémoire de MM. Manach, Girard et Le Loutre, Davoust contre les directeurs du séminaire des Missions Étrangères de Paris. Citation de ces injures.	523
1764	Plaidoyer de M. Doillot, avocat des vicaires apostoliques ou réplique au plaidoyer de M. Gerbier, avocat des directeurs du séminaire des Missions Étrangères de Paris montrant qu'il ne peut y avoir séparation entre le séminaire des Missions Étrangères de Paris et les missions.	527
06/09/1764	Arrêt de la Grande Chambre qui déclare MM. Manach, Girard, Davoust non recevables dans leur appel comme d'abus des règlements du séminaire des Missions Étrangères de Paris.	567
26/09/1764 La Trappe	Mgr Christophe de Beaumont du Repaire, Archevêque de Paris à Mgr Dosquet. Est heureux que les Directeurs du séminaire des Missions Étrangères de Paris aient gagné leur procès parce que les prétentions des missionnaires ne lui paraissaient pas fondées.	605
24/10/1764	M. X à M. Mathon. Regrette qu'il n'ait pas reçu ses lettres. Au sujet des comptes de M. Le Chartier. Envoi deux exemplaires du livre du P. Marin : Le Baron de Van Hesden. Édit pour l'établissement et l'organisation d'une nouvelle compagnie des Indes. Mgr Néez est frappé de paralysie. p. 614.	609
20/11/1764	M. Darragon à M. Boiret. Sur les dangers et les fatigues que M. Boiret a éprouvés pendant son voyage. p. 617. Nouvelles de son frère Urbain Boiret, supérieur du séminaire de Québec. p. 618.	617
27/11/1764	Le Prince Colonne, Pietro Colonna, nonce du Pape, archevêque de Colosse à M. X. Étudiera la question discutée entre les Directeurs du séminaire des Missions Étrangères de Paris et les Vicaires Apostoliques, si on veut la porter à Rome et y envoyer les pièces les plus importantes, il ne demande pas mieux.	621
1715-1764	Exécution de la fondation de M. Colon. Noms de tous les missionnaires reçus au séminaire des Missions Étrangères de Paris, en exécution de cette fondation.	623
28/11/1764	Legs de 12000 livres par Melle Marguerite Catherine Boucher veuve de M. François Louis Martinot Duplessis au profit du séminaire des Missions Étrangères de Paris.	625
04/08/1741	Vente de 650 livres de rente par les Supérieurs et Directeurs du séminaire des Missions Étrangères de Paris au profit de Madame Anne Magdeleine Wanquetin veuve Jean Pochet.	626
1764	Noms des aspirants présents au séminaire en 1759, 1761, 1762, 1763, 1764.	628b
1764	Extraits de lettres des missionnaires de Siam et de Cochinchine. Presque tous ces extraits portent sur l'idée que les missionnaires avaient du séminaire des Missions Étrangères de Paris et des pouvoirs des Directeurs du séminaire des Missions Étrangères de Paris et des Vicaires Apostoliques.	629
12/10/1663 Siam	Mgr Lambert de la Motte à M. Fernel. (extrait)	629
27/04/1671	Cardinal Antoine Barberini à Mgr Lambert de la Motte. (extrait)	630

02/08/1680	Cardinal Lorenzo Altieri. (extrait)	631
06/05/1671 Rome	Mgr Baldeschi, secrétaire de la Propagande, à M. Gazil de la Bernardière. (extrait)	631
29/12/1676	M. Chevreuil aux Directeurs du séminaire des Missions Étrangères de Paris. (extrait)	634
27/12/1695	M. Basset aux Directeurs du séminaire des Missions Étrangères de Paris. (extrait)	635
16/03/1696	M. Basset aux Directeurs du séminaire des Missions Étrangères de Paris. (extrait)	636
15/10/1697	Mgr de Lionne à M. de Brisacier. (extrait)	637
03/12/1697	M. Basset à M. Charmot. (extrait)	638
01/1701	M. Basset à M. De La Vigne. (extrait)	638
01/09/1763	Propos rapportés de M. Girard à M. X. (extrait)	641
30/09/1751	M. Maigrot à Mgr Enjobert de Martiliat. (extrait)	643
03/12/1750	M. Burguerieu à M. Girard. (extrait)	643
19/12/1754	M. Lacère à M. X. (extrait)	643
27/01/1754	M. Lacère à M. Bennetat. (extrait)	644
31/05/1754	À Mgr Enjobert de Martiliat. (extrait)	645
1673	Mgr Pallu à Mgr François Harlay de Champvallon. Pour le prier de demander que les Sulpiciens leur envoient des missionnaires.	666
04/09/1673	Mgr Pallu à M. Le Ragois de Bretonvilliers. État du séminaire de Siam. Lui annonce la supplique dont sont chargés les Directeurs du séminaire qui lui demanderont d'envoyer des missionnaires.	667
1764	Extraits de lettres analysées ailleurs et qui ont trait au séminaire des Missions Étrangères de Paris, au règlement de 1716, aux droits des Directeurs et des Vicaires Apostoliques.	671
10/09/1730	M. de Montigny aux Directeurs du séminaire des Missions Étrangères de Paris. (extrait)	671
22/01/1717	Les Directeurs du séminaire des Missions Étrangères de Paris aux Vicaires Apostoliques. (extrait)	671
01/1747-10/1747	Procuration à Mgr Enjobert de Martiliat. (extrait)	672
20/06/1746- 19/06/1747- 10/1747	Acceptation du règlement de 1702 par les missionnaires	673
01/07/1754	Procuration à Mgr Enjobert de Martiliat. (extrait)	673
20/10/1750	Quittance de Mgr Néez. (extrait)	674
27/07/1753	Mgr Néez. (extrait)	674
08/11/1692	M. Guisain à M. de Brisacier. (extrait)	675
23/03/1752	M. Louis-Urbain Aubert Touorny à Mgr Enjobert de Martiliat. (extrait)	677
06/03/1751	Mgr Christophe de Beaumont du Repaire, archevêque de Paris. (extrait)	678
24/12/1750	M. le Chancelier. (extrait)	680
20/10/1695	Procuration de Mgr Laneau à MM. De Lionne, Martineau, de La Vigne. (extrait)	680
06/11/1672	M. Langlois à M. Laurent de Brisacier. (extrait)	681
	Notes sur M. Tiberge, confesseur de Mme de Maintenon et auteur de la règle de Saint-Cyr était si peu attaché aux missions, qu'il laissa aux filles de Saint-Maur suivant le rapport d'un des Directeurs du séminaire des Missions Étrangères de Paris 40000 livres.	683